

Procès verbal du Conseil d'école du 13 novembre 2025
Lycée français Marcel Pagnol d'Abuja

Début de la séance : 15h00

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes Adebisi, Kats, Stephen, Adick, Gonzales, Ngo Moune, Amaglo, Goloko, Mouawad, Ratajczak, Hamed, Juhel et Wavi Rauf ; MM. Adjala, Youkpo, Olayotese, Konate, Oke, Amoussou, Murtada et Njikou.

Représentants des parents d'élèves : Mmes Saad, Bankole, Archibong, Isichei, Jamberlang.

Directeur : M. Montagne.

Proviseur : M. Picaud.

Personnes absentes excusées : Mmes Forslund, Cherif, Ayu, Raffoul, Olatawura, Unaogu et Verselle-Cristina. MM. Valentin et Nwanyanwu.

Développement de l'ordre du jour

1. Ouverture par le directeur d'école

Bienvenue à tous les membres du conseil d'école pour cette année 2025-2026. Mes félicitations aux parents d'élèves élus.

Présentation du dispositif FLSSco (français langue spécifique au scolaire) par Madame Wavi Rauf : c'est un programme pour accompagner les élèves néo-francophones. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé et collectif en langue française : vocabulaire, sigles, consignes, matières, compétences de compréhension et de production orales et écrites. L'objectif est de faciliter leur intégration dans leur classe d'affectation dès que le niveau le permet. Ainsi, les apprentissages en éducation physique et sportive se font dans la classe dès le début d'année. Et lorsque le niveau est atteint, après une période (7 semaines en moyenne), les élèves intègrent la classe tout ou partie du temps. Le dispositif fonctionne toute l'année scolaire. Les heures du dispositif sont décrochées de la classe afin de permettre un travail des compétences francophones en groupe de même niveau, et de stimuler les progrès de chaque élève. La présence du dispositif permet de travailler à construire ensemble une école plurilingue et internationale. Ce qui permet à chaque élève, de la maternelle au lycée, de travailler les compétences utiles pour vivre, plus tard, à travers les réalités du monde entier.

2. Adoption du procès verbal du dernier conseil d'école

Le PV du conseil d'école du 19 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

3. Désignation de la secrétaire de séance (enseignante) : Mme Juhel.

Désignation de la secrétaire adjointe de séance (parent élu) : Mme Archibong

4. Présentation des personnes présentes et élues : renouvellement de l'équipe éducative (arrivées de MM. Njikou et Murtada), installation des 11 représentants des parents d'élèves : Mmes Saad, Bankole, Archibong, Isichei, Forslund, Olatawura, Cherif, Jamberlang, Unaogu et Ayu; M. Nwanyanwu.

5. Rôle et attributions du Conseil d'école

L'ordre du jour est adressé au moins 10 jours avant sa tenue par le directeur d'école (président du Conseil) aux membres du Conseil d'école, qui peuvent demander sa modification si besoin. Lors d'un vote, les voix sont réparties comme suit : 1 voix par enseignant (soit 17 voix pour le collège des enseignants) , 1 voix par représentant des parents d'élèves titulaires (soit 11 voix pour le collège des parents délégués) et 1 voix pour le directeur d'école. Le conseil d'école est l'instance qui traite des questions relatives à la vie de l'école : les plans pédagogiques et éducatifs sont abordés. Le conseil d'établissement est l'instance décisionnaire des propositions du conseil d'école. L'objectif est de se concerter afin de trouver des orientations qui conviennent à toutes les parties, dans le respect des règles qui régissent la vie de l'école et du conseil. Il y a 3 conseils dans l'année.

6. Effectifs au jour du conseil / bilan de rentrée

15 classes accueillent 322 élèves à ce jour (rentrée 2024 : 291 élèves). La répartition des classes a été décidée après consultation du conseil des maîtres qui s'est tenu lors de la prérentrée. Le choix d'1 cours double en maternelle s'explique par les besoins particuliers des élèves et des effectifs très variables selon les niveaux (par exemple 32 MS et 31 GS). Depuis septembre 2025, une classe de PS est fermée et une classe de CM2 est ouverte.

Répartition

Cycle 1			Cycle 2			Cycle 3		
TPS	Mme Adebisi	23	CPa	Mme Ratajczak	16	CM1a	M. Adjala	22
PS	Mme Raffoul	23	CPb	Mme Hamed	15	CM1b	M. Youkpo	22
MS	M. Amaglo	20	CE1a	M. Olayotese	25	CM2a	M. Oke	22
MS/GS	M. Goloko	12/7	CE1b	M. Konate	25	CM2b	Mme Juhel	22
GS	Mme Mouawad	24	CE2a	M. Murtada	22			
			CE2b	M. Njikou	22			
TOTAL	Cycle 1	109	Cycle 2		125	Cycle 3		88

La rentrée des classes, le mardi 02 septembre 2024, s'est réalisé dans de bonnes conditions. Au fur et à mesure, les élèves ont retrouvé le rythme scolaire, après les grandes vacances. Lors des absences des enseignants, le personnel remplaçant a été mobilisé. Aucune classe ne s'est retrouvée sans professeur. Actuellement, le vivier de remplaçants du lycée permet ainsi d'assurer aux élèves la continuité des apprentissages.

7. Résultats du vote des élections des représentants des parent d'élèves

Cette année 2025-2026, le vote s'est fait à la fois par correspondance et physiquement lors du jour du scrutin, le vendredi 10 octobre. À l'issue du dépouillement, les 11 candidats de la liste des représentants des parents d'élèves (RPE) ont été élus. Le taux de participation s'élève à 27,5 % cette année. L'ensemble de communauté éducative se félicite de l'engagement de tous les parents dans la vie démocratique de l'école primaire du lycée français Marcel Pagnol d'Abuja.

Les parents délégués ont proposé qu'une communication sur l'importance de participer aux élections en votant soit réalisée en amont des prochaines élections. Le directeur va travailler avec Nonso pour créer une vidéo de sensibilisation, en faisant intervenir différents membres de la communauté éducative.

8. Le projet d'école et les évaluations nationales

En début d'année, les enseignants ont participé au diagnostic du projet d'établissement 2022-2025. Avec le poste de directeur d'école qui a été créé, l'école primaire va se doter de son propre projet : le projet d'école. Il sera intégré au projet d'établissement du lycée français Marcel Pagnol d'Abuja. Au début de l'année civile 2026, les parents seront invités à réfléchir avec nous à son élaboration pour gagner en idées et en cohérence avec les besoins identifiés.

Tous les élèves du CP au CM2 ont passé les évaluations nationales françaises. Ces passations permettent aux enseignants de voir le niveau de réussite de chaque élève de sa classe, afin de mieux accompagner chaque élève, de mieux connaître ses points forts et ses marges de progrès. Ces évaluations ont fait l'objet d'un travail des enseignants, notamment pour proposer des APC dès le début de l'année scolaire. Prochainement, ce sera aussi l'objet d'un travail d'équipe en conseil de cycle, afin de faire mieux réussir tous les élèves. Les résultats sont à relativiser, et l'expertise de l'enseignant est à même de vous informer plus précisément sur la scolarité de l'élève. Pour traiter les difficultés scolaires, les enseignants différencient le travail en classe. Pour la grande difficulté scolaire, le dispositif EBEP est présenté ci-après.

Les parents ont tous reçu une proposition de rencontre pour discuter des résultats de ces évaluations nationales, libre à eux d'y participer ou non.

Question des parents : les résultats de ces évaluations repères vont-ils être publiés pour tous les parents afin de les comparer avec d'autres écoles comme ça a été le cas pour les résultats du baccalauréat ?

Réponse apportée : non, ce n'est pas le but recherché, il s'agit d'une évaluation individuelle pour mieux venir en aide aux élèves. L'appellation « Evaluations nationales » est simplement utilisée car tous les élèves des établissements français, en France comme à l'étranger, les passent.

9. Prise en charge de la difficulté scolaire dans l'école

Intervention de Mme Goloko qui est la personne ressource pour les élèves, les familles et les enseignants qui ont besoin d'aide.

Ses missions : travailler avec les enseignants (à leur demande) plusieurs fois par semaine (en participant, avec le professeur, à la rédaction et mise à jour des documents d'aide aux élèves en difficultés). Ces documents sont par exemple le "Plan d'accompagnement Personnalisé" (PAP) et le "Programme Personnalisé de Réussite Educative" (PPRE); renseigner les familles et les enseignants sur les besoins propres aux élèves pour qu'ils réussissent mieux ; proposer des idées d'adaptions pour la classe.

Elle travaille avec les parents, dans l'intérêt de la scolarité de leurs enfants : elle les informe (orientation vers des spécialistes en cas de troubles, de difficultés, aide à la maison, autre) et est disponible pour tout parent qui le souhaite tous les vendredis de 12h15 à 13h. Ne pas hésiter à lui envoyer un mél aissata.goloko@aeefe.fr ou prendre rendez-vous auprès de Jean (secrétariat du primaire).

Pour plus d'informations sur les aménagements pédagogiques (PAP, PPRE, PAI, PPS), consulter le lien suivant : <https://aeefe.gouv.fr/fr/articles/amenagements-pedagogiques-pai-ppre-pap-pps>

Question des parents : existe-t-il une possibilité d'avoir accès à des spécialistes (psychologues, orthophonistes...) à l'école... ?

Réponse : c'est impossible à l'école (conflit d'intérêt possible) à moins que ce soit un psychologue scolaire, et nous n'en avons pas au LFMPA. On essaie d'orienter les familles au mieux mais il est difficile de trouver des spécialistes francophones à Abuja. C'est aux familles qu'il revient d'organiser ces suivis et d'en assumer le coût, en dehors de l'école. Il est demandé aux représentants des parents d'élèves qui pourraient recommander des spécialistes francophones de se manifester auprès de l'administration.

10. Actions pédagogiques et éducatives

La journée de la Francophonie devrait avoir lieu le samedi 28 mars 2026 au LFMPA. Cette journée se veut une grande foire culturelle et gastronomique mettant en avant la richesse des pays francophones. J'ai besoin que ces parents se fassent connaître et je compte sur chacun des membres du conseil pour relayer cette information : tout parent qui souhaite participer à l'organisation de la journée de la francophonie au LFMPA doit se connaître auprès du directeur.

Pour toutes les classes de l'école (de 2 à 11 ans) :

- Fête de l'Indépendance en octobre avec costumes traditionnels, défilé des élèves et buffet.
- Projet court métrage : Les élèves visionnent différents courts métrages adaptés à leur âge, sur des sujets variés. Objectifs pédagogiques : explorer la diversité, s'exprimer et partager sur un sujet, réaliser un classement en expliquant ses choix.
- « Marche blanche » contre le harcèlement puis un NAH géant (Non Au Harcèlement) sur le terrain synthétique ; pour par la suite participer ensuite au concours artistique NAH pour certaines classes.
- Semaine de lycées français du monde (thème retenu par l'AEFE : créativité et esprit critique à l'heure de l'intelligence artificielle : réalisation et exposition de productions plastiques.

Cycle 1 :

- Triathlon des arts : projet de zone avec des défis à relever. Le projet s'inscrit dans le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel) et est construit sur 3 piliers :
 1. Fréquenter les œuvres d'art. Même s'il est compliqué de sortir avec de jeunes élèves à Abuja, on pourrait utiliser Internet ou envisager un partenariat avec l'Institut français.
 2. Pratiquer : après les sorties, s'approprier des techniques, parler des œuvres vues.
 3. S'approprier, mobiliser ses savoirs.
- Rallye maths : il s'agit de résolution de problèmes adaptés à l'âge des élèves.
- Triathlon : projet d'athlétisme autour de « courir, lancer et sauter ». Projet établissement comme l'année dernière même si ce projet n'existe plus dans la zone. Les classes sont mélangées ce qui est très enrichissant pour les élèves. Une rencontre sportive est prévue en avril.

- **Tour du monde** : projet autour du plurilinguisme. Il s'agit d'exploiter les origines des enfants pour montrer leur richesse. Possibilité d'un défilé de mode en fin d'année, à préciser.
- **Kamishibai** : projet de zone visant une meilleure maîtrise de la langue et une ouverture à l'autre. Il s'agit d'une histoire écrite, illustrée et mise en scène par les élèves. Selon un thème défini, on crée une histoire dans laquelle on intègre différentes langues.
- **Journal de zone** : partager et mettre en valeur ce qui a été réalisé et appris en classe.

Pour les TPS :

- Plurilinguisme à travers l'histoire de trois petits cochons adaptée dans différentes langues.
- Projet autour des métiers.

Pour toutes les classes de l'école élémentaire (du CP au CM2) :

- parcours citoyen : fête de l'indépendance du Nigeria du 1^{er} octobre (la veille) – cérémonie du 11 novembre (armistice de la première guerre mondiale) – élections des représentants des élèves (conseil de vie de classe et rencontres prévues avec le directeur ; un projet d'éducation au développement durable sera mis en place prochainement).
- Participation à 2 projets de zone (11 pays dont le Nigéria) : marathon de l'orthographe (travail sur les compétences langagières écrites) et défi mathématiques (énigmes et problèmes).
- depuis début octobre a été instauré le quart d'heure de lecture. Il s'agit d'une lecture plaisir. Les parents sont sollicités pour fournir des livres à leur enfant car les bibliothèques de classe peuvent ne pas suffire.

Cycle 2 : des classes du cycle vont participer au concours de zone « Kamishibaï ».

Cycle 3 :

- projet « Les petits champions de la lecture ». Travail pendant les APC. 15 minutes de lecture plaisir par jour. 3 finales (classe, école et zone).
- projet « Les petits champions de la lecture » : projet qui a pour objectif de promouvoir la lecture/compréhension en encourageant la lecture à voix haute en prenant confiance en soi puisqu'il s'agira pour les finalistes de lire à haute voix devant un public. Le travail de lecture en amont est réalisé lors des APC des périodes 2 et 3.

Pour les CM2 :

- Visite au parlement nigérian d'Abuja dans le cadre du parcours citoyen pour les CM2. Les démarches sont encore à effectuer et les modalités à définir mais les enseignants sollicitent l'aide des parents qui pourraient avoir des contacts et faciliter ce projet. Mme Jamberlang (RPE) vérifiera si l'âge des enfants (environ 10 ans) permet ce genre de visite.
- CM2A : projet de correspondance manuscrite et d'envoi par la poste avec une classe d'Amiens en France dans le but d'améliorer les compétences en production d'écrit. Exemple de thème : décrire sa vie dans son pays, sa ville, sa culture.
- CM2B : opéra pour enfant.

11. Interventions / questions diverses / partenariat avec les parents d'élèves

Intervention du directeur : une formation sera proposée aux représentantes des parents d'élèves, d'ici décembre 2025. Le directeur demande aux parents élus de bien vouloir procéder à des échanges entre eux pour ensuite lui faire connaître la date et l'heure qui convient à la majorité.

Lors de l'entretien préparatoire, une délégation de 3 parents élus était présente dans le bureau du directeur. Les parents ont émis l'idée de produire une vidéo de sensibilisation à l'acte de voter lors des élections des représentants des parents d'élèves. Le directeur a accueilli avec joie cette initiative. L'idée serait donc de créer une vidéo courte à l'attention de tous les votants pour les incliner à faire acte de vote. Le directeur propose aux parents élus de créer un scénario, avec lui : la chargée de communication filmiera les petites scènes et les mettra en forme pour une diffusion avant les prochaines élections, en octobre 2026. Cette vidéo pourrait être produite d'ici fin décembre, de manière à anticiper l'échéance, sans perdre les bonnes idées qui ont été exprimées : un parent jouerait le rôle du bon électeur, un autre celui qui ne veut pas voter, et une chute du style « Quel parent voulez-vous être ? » sont les premières pistes. Ces idées peuvent évoluer. Mme Saad trouve que c'est une excellente idée pour contribuer à une meilleure implication des parents dans l'acte éducatif.

Le parallèle est fait avec les élections des délégués/éco-délégués du CP au CM2 dans lesquelles les élèves se sont fortement impliqués. Un travail sera fait avec ces délégués, en collaboration avec le directeur, sur des actions visant à améliorer la vie à l'école, notamment en termes de respect de l'environnement et de la formation des futurs citoyens de demain.

Avant chaque conseil d'école, les parents élus seront invités, au nombre de trois pour faciliter les échanges, dans le bureau du directeur pour préparer ensemble la séance, notamment les points qui recevront une réponse lors de la séance et ceux qui recevront une réponse écrite ultérieurement seront identifiés à ce moment-là. En outre, une délégation des représentants des parents des élèves sera invitée au moins une fois tous les 2 mois pour faire le point sur le fonctionnement général de l'école et aborder les points utiles pour l'améliorer. Les parents délégués seront reçus, enfin, chaque fois qu'ils l'estiment nécessaire.

12. Règlement intérieur 2025-2026

Présentation du règlement intérieur, qui évolue au et à mesure des années pour répondre aux besoins identifiés, le cas échéant. Pas de modification par rapport à celui adopté au conseil d'école du 19 juin 2025.

Résultats du vote : 0 voix contre, 0 abstention, 27 voix pour. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il est présent en annexe (versions française et anglaise) et publié sur le site Internet du LFMPA.

Suggestion des RPE : faire une publication sur les réseaux sociaux et mettre le lien vers le site et le règlement intérieur pour s'assurer que tous les parents en prennent connaissance. Le directeur a approuvé cette idée et la chargée de communication procèdera de cette manière.

13. Règlement intérieur du conseil d'école

Afin que chacun connaisse le cadre dans lequel le conseil d'école évolue, dans le respect de chaque membre ainsi que ses attributions et ses rôles, un règlement intérieur est soumis à la signature à tous les membres de droit.

Résultats du vote : 0 voix contre, 0 abstention, 27 voix pour. Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité et présent en annexe (versions française et anglaise).

14. Sécurité et vie au sein de l'école, exercices obligatoires et veille permanente

M. Traoré est notre référent sécurité du lycée français. Présent depuis bientôt 18 ans au sein des équipes du lycée français, M. Traoré connaît tous les personnels. Chargé de sécurité depuis l'ouverture du site, M Traoré travaille en partenariat avec le chef des MOPOL (police mobile du Nigéria), ainsi qu'avec les agents de la sécurité TEMSA. Il est d'astreinte tous les jours pour assurer une supervision quotidienne, week-end y compris. M. Traoré est disponible du lundi au vendredi sur les horaires du lycée.

Le plan de sécurité du lycée est organisé dans un partenariat entre le lycée français, l'ambassade de France d'Abuja et la police nationale nigériane. Présence des personnels pour la sécurité : chaque semaine, il y a des MOPOL travaillent avec des agents de sécurité dans l'enceinte de l'établissement. Des caméras de surveillance permettent de garder une mémoire audio-vidéo des espaces du LFMPA.

Exercice incendie : le premier exercice incendie s'est déroulé le 18 septembre à 9h15. Évacuation rapide et sans précipitation. Mouvement des salles de classe vers les points de regroupement.

Exercice de confinement (PPMS risques majeurs- scénario intrusion) premier exercice le 02 octobre à 10h30. Pas de réactions angoissées lors du confinement, qui a duré 10 minutes. Portes fermées, et élèves cachés et silencieux.

Ces exercices ont été fructueux, sans panique ou anxiété chez les enseignants ou les élèves.

Remarque du proviseur : importance pour les parents et les personnes venant chercher les élèves de porter le badge pour éviter des méprises possibles même si les membres de l'équipe de sécurité connaissent bien la plupart des parents.

Questions des parents : pourquoi les enfants n'ont plus le badge comme auparavant ? Cela pourrait être utile pour s'identifier dans certains endroits officiels (ambassades par exemple). Cela faciliterait le travail des agents de sécurité dont on se demande comment ils font pour reconnaître les personnes, parents et autres, qui viennent chercher les enfants à l'école.

Réponse de l'équipe enseignante : problème de perte desdits badges ; cela ne semble pas nécessaire, notamment pour l'école primaire. Cela pourrait même constituer un problème de sécurité puisque des étrangers pourraient facilement identifier nos élèves grâce à ces badges.

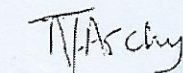
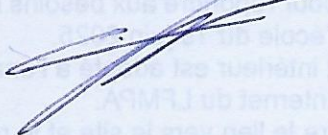
Cependant, le proviseur se demande s'il ne serait pas intéressant de l'exiger pour les collégiens et les lycéens afin d'éviter les intrus.

La proposition d'une enseignante d'envisager le port d'un uniforme est rejetée en raison des risques d'identification que cela occasionnerait.

Un enseignant rappelle que le dispositif de sécurité est plus poussé dans d'autres établissements, comme à l'American International School of Abuja. Les membres du conseil d'école sont d'accord pour reconnaître que la sécurité et la sûreté sont assurées au Lycée français Marcel Pagnol mais qu'il serait important de réfléchir à l'amélioration des dispositifs en place (portique de sécurité, sas d'entrée... ?).

Fin de la séance à 17 h 05.

Signature de Mme Juhel, secrétaire de séance



Signature de Mme Archibong,
secrétaire adjoint de séance

Signature de M. Montagne, directeur d'école

